

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 33
Présents : 23
Votants : 29

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 21 mars

Le Conseil Municipal de la Commune de LA TRINITÉ
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, salle du conseil municipal
sous la présidence de Monsieur Ladislav Polski, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal :
Envoyée le vendredi 8 mars 2024

OBJET : DELIBERATION N°3 - Affectation du résultat 2023 – Budget principal de la Ville

M. Ladislav Polski
Mme Rosalba Nicoletti-Dupuy
M. Didier David
M. Stéphane Poulet
Mme Isabelle Depagneux-Segaud
M. Jean-Paul Genieys
Mme Chantal Carrié
Mme Marie-Pierre Parini
M. Jacques Bisch
M. Charlie Ferrero
Mme Noëlle Dyot-Gerardin
M. Maurice Bernardi
M. Alain Junguené
Mme Fabienne Bermond
M. Christophe Bosio
M. Gilles Ugolini
M. Laurent Portelli
Mme Sophie Bournot
Mme Marion Troyat
Mme Sabrina Missud-Guillet
M. Fabien Bonnafoux
Mme Virginie Escalier
M. Guy Ferrandez

EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

Mme Emmanuelle Fernandez-Baravex représentée par M. Ladislav Polski
M. Alain Brunetti représenté par Mme Sabrina Missud-Guillet
Mme Annabel Beccatini-Gesrel représentée par M. Gilles Ugolini
Mme Sylvie Daniel représentée par M. Jacques Bisch
Mme Audrey Bruno Giannini représentée par M. Fabien Bonnafoux
M. Mohamed Abdelaziz Tafer représenté par M. Didier David
Mme Annick Meynard représentée par Mme Isabelle Martello

ABSENTS EXCUSÉS :

M. Jean-Marie Fort
Mme Isabelle Martello
M. Didier Razafindralambo

Secrétaire de séance : M. Fabien Bonnafoux

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mars 2024

N°3

Rapporteur : Monsieur Jean-Paul Genieys – Adjoint aux finances

Direction : Ressources et administration générale
Service des finances et de la commande publique

Objet : Affectation du résultat 2023 – Budget principal de la Ville

Classification : 7 – Finances - 7.1 Décisions budgétaires

Mes chers collègues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il ressort de la balance générale et du tableau des résultats 2023 visés par le comptable :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2023				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	9 390 708,00	19 604 300,00	28 995 008,00
	Recettes réalisées	5 632 479,42	17 427 917,61	23 060 397,03
	Restes à réaliser			-
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	9 390 708,00	19 604 300,00	28 995 008,00
	Dépenses réalisées	5 504 136,64	16 152 396,77	21 656 533,41
	Restes à réaliser	513 584,44		513 584,44
Différence entre titres et mandats		128 342,78	1 275 520,84	1 403 863,62
Résultats antérieurs reportés		- 1 146 356,47	2 498 229,16	1 351 872,69
Résultat de l'exercice 2023 selon CFU		- 1 018 013,69	3 773 750,00	2 755 736,31
Différence entre les restes à réaliser		- 513 584,44		- 513 584,44
Résultats cumulés		- 1 531 598,13	3 773 750,00	2 242 151,87

Affectation du résultat 2023

Besoin de financement	+	1 531 598,13	Article 1068 - Recettes d'investissement
Excédent de fonctionnement	+	2 242 151,87	Article 002 - Recette de fonctionnement
Résultat d'investissement	-	1 018 013,69	Article 001 - Dépense d'investissement

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **Adopte** les propositions relatives à l'affectation du résultat 2023 du budget principal de la Ville telles qu'elles sont proposées ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an susdits,

Suivent les signatures,

Pour expédition conforme

Fabien BONNAFOUX,

Secrétaire de séance

Ladislav POLSKI,

Maire de La Trinité



Vote du Conseil :

Pour : 27

Contre : 2

Abstention : 0